



La Ville de GENAPPE procède à l'engagement d'un(e) puériculteur/puéricultrice – Contrat de remplacement, mi-temps

MISSION

En tant que personnel encadrant les enfants, vous êtes la personne de référence pour l'enfant et les parents. Vous accueillez l'enfant quotidiennement et veillez à son bien-être physique et psychique. Vous accompagnez l'enfant dans son développement de son entrée à la crèche jusqu'à son départ à l'école. Vous créez avec l'enfant une relation de confiance et lui assurez un sentiment de sécurité qui lui permet de s'épanouir à son rythme et de s'ouvrir aux autres.

PROFIL DU CANDIDAT

Diplômes requis

Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire technique de qualification (TQ), ou de l'enseignement professionnel de puériculture ou d'auxiliaire de l'enfance

Profil et conditions

- Jouir des droits civils et politiques et être de conduite irréprochable
- Être détenteur d'un permis de conduire de catégorie B
- Être détenteur du passeport APE au moment de l'engagement
- Avoir une expérience professionnelle probante dans une crèche
- Aimer le travail en équipe

Description de la fonction

- Avoir une bonne connaissance du développement de l'enfant ;
- Connaître la pédagogie Loczy et savoir l'appliquer ;
- Assurer le bien-être physique de l'enfant en veillant à répondre à ses besoins de manière efficace, cohérente et adaptée son âge ;
- Assurer son sentiment de sécurité en lui offrant des repères stables tant dans le temps que dans l'espace ;
- Créer une relation privilégiée avec l'enfant, accompagner ses émotions et l'accompagner dans son développement affectif ;
- Contribuer à l'acquisition de l'autonomie de l'enfant en lui donnant une place active ;
- Soutenir son développement psychomoteur en lui proposant un cadre sécurisé et adapté à son âge ;
- Veiller à encourager un mode de vie sain.

Dans le cadre de votre fonction vous devrez :

- Être garant de notre projet pédagogique, de notre règlement d'ordre intérieur et veiller à assurer un accueil de qualité ;
- Avoir un bon sens de l'observation et de discernement ;

- Savoir faire preuve d'une bonne capacité d'écoute, de discrétion et de respect ;
- Être un partenaire actif dans la relation famille-crèche dans le respect de votre fonction, assurer un accueil aimable, établir un lien de confiance et transmettre les observations de façon appropriée ;
- Faire preuve d'esprit d'équipe, de capacité de communication afin de collaborer de manière efficace et constructive tant avec les collègues qu'avec la responsable (bonne transmission des informations) ;
- Faire preuve de curiosité intellectuelle, de capacité de remise en question des pratiques et s'engager à suivre les formations requises ;
- Faire preuve d'autonomie et d'initiative dans votre fonction, en collaboration étroite avec la responsable ;
- Vous tenir informé(e) des normes sanitaires, respecter les normes d'hygiène individuelle et collective et avoir une hygiène irréprochable ;
- Pouvoir assurer une certaine flexibilité de votre horaire pour palier à un remplacement éventuel de vos collègues ;

CONTRAT

- Contrat de remplacement
- Régime de travail : 1/2 temps
- Rémunération dans l'échelle de traitement D2 (min. 7.436,81 € à l'indice actuel)
- Expérience valorisation à concurrence de 6 années maximum pour le secteur privé (expérience en rapport direct avec la fonction à exercer au sein de l'Administration) et de l'entièreté pour le service public

MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, d'un extrait du casier judiciaire (modèle 2) et d'une copie du diplôme requis doivent être enregistrée via le [FORMULAIRE](#) du site internet de la Ville de Genappe pour **le 30 juin 2026 au plus tard**.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du Service GRH (067/79.42.61-62-63).

Les candidatures ne répondant pas aux exigences demandées, incomplètes ou rentrées hors délai ne seront pas prises en considération pour la sélection.